



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question écrite n° 44045

Texte de la question

M. Franck Montaugé attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER). Ce fonds consiste en une aide financière destinée aux radios associatives afin que ces dernières puissent assurer leur mission de communication sociale de proximité. Le montant du fonds est bloqué à 29 millions d'euros depuis 2010. Face à l'augmentation constante du nombre de radios éligibles, ces dernières ont connu, mécaniquement, une diminution de leurs subventions. La baisse des crédits, prévue dans le cadre du projet de loi de finances pour 2014, nuirait plus encore à la viabilité de nombreuses radios et menacerait par conséquent la pérennité des emplois créés jusqu'alors. Il lui demande donc si elle entend prendre des mesures pour un maintien de l'enveloppe FSER à son niveau actuel pour l'année 2014.

Texte de la réponse

Le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) est essentiel au dynamisme des radios associatives qui animent le débat citoyen et tissent le lien social sur l'ensemble des territoires. C'est pourquoi la réserve de précaution qui portait sur le budget 2013 a été intégralement levée à la fin de l'année. Quant au niveau du Fonds en 2014, il sera de 28,8 M€ - soit un recul de 0,7 % - ce qui témoigne, dans le contexte particulièrement tendu des finances publiques, d'une volonté du Gouvernement de ne pas dégrader ce soutien crucial aux radios associatives.

Données clés

Auteur : [M. Franck Montaugé](#)

Circonscription : Gers (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44045

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12494

Réponse publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1558